

VOYAGES 2025

INFO CSE ASCOMETAL
N° 7- AOUT 2024

REGLES

Chaque salarié, en activité et inscrit à l'effectif au moment du séjour, est considéré comme ouvrant droit du C.S.E. et pourra bénéficier ainsi que sa famille pendant l'année, d'une aide aux voyages simple ou double sur la base des barèmes indiqués pour chaque séjour, dans le respect des règles de cumul définies.

A SAVOIR

La règle de priorité « PVA » est entrée en vigueur depuis 2023. Elle est consultable sur le descriptif de chaque séjour et sur notre site internet.

Règles de cumul du CSE :

→ Les enfants à charge pourront bénéficier de l'aide pour deux activités par an parmi :

- les colos proposées par les organismes partenaires du C.S.E., des vacances familiales de 14 nuitées ou encore une « aide simple » aux voyages du C.S.E.

Attention : s'ils bénéficient d'un voyage du CSE « aide double », ils n'auront plus droit à une autre activité pour l'année considérée.

→ Les adultes pourront bénéficier dans l'année d'une « aide simple » aux voyages du CSE cumulable avec l'aide aux vacances familiales de 14 nuitées ou à une « aide double » aux voyages du CSE.

En cas d'annulation : les séjours proposés par le CSE comprennent obligatoirement une assurance annulation et les conditions prévues par l'organisme sont appliquées. Il restera à votre charge les éventuels frais de dossier et dans tous les cas, la valeur de l'assurance annulation. Néanmoins, dans le cas où le motif de l'annulation n'est pas considéré par l'assureur, le montant des frais vous sera facturé intégralement selon l'échéancier des conditions générales de vente correspondant.

CRETE du samedi 12 au samedi 19 avril



ESPAGNE Almería mar. 05 au jeu.14 août



RHODES du lundi 20 au lundi 27 octobre



C.S.E. ASCOMETAL

Avenue de France - B.P. 10030
57301 HAGONDANGE CEDEX

Nos coordonnées téléphoniques :

Téléphone : 03.87.72.32.35 – 03.87.72.33.37 – 07.65.77.26.21

Horaires d'ouverture de l'accueil :

→ le lundi de 08 h 30 à 12 h,

→ le mercredi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30,

→ le vendredi de 08 h 30 à 12 h.

Adresse internet : n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Intranet ou Internet.

www.ceascometal.fr

DESTINATIONS 2025 ET TARIFS ADULTES

TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL (en €)

	PRIX DE BASE(€)	- 501	501 à 900	901 à 1 300	1 301 à 1 700	1 701 à 2 100	+
							2 100
CRETE – VTF 8 jours / 7 nuits – Naya Club Astir beach Départ de l'aéroport de Paris avec transferts aller / retour en bus, depuis le parking du CSE à Hagondange. Formule All Inclusive du dîner du 1 ^{er} jour au petit déjeuner du jour 8. Hôtel en bord de mer.	Du 12 au 19 avril 2025 1 103 € Acompte par adulte : 221 €						
		POINTS VALEUR D'AIDE 					
		515	571	627	683	739	795
ESPAGNE – ALMERIA – EUROMOSELLE 10 jours / 9 nuits – Hôtel Best Roquetas Départ de l'aéroport de Luxembourg avec transferts aller / retour en navette depuis votre domicile (départements 54-55-57). Formule All Inclusive. Hôtel en bord de mer.	Du 05 au 14 août 2025 1 595 € Acompte par adulte : 319 €						
		POINTS VALEUR D'AIDE 					
		1 007	1 063	1 119	1 175	1 231	1 287
RHODES - EUROMOSELLE 8 jours / 7 nuits – Hôtel Blue Sea Beach Resort Départ de l'aéroport de Luxembourg avec transferts aller / retour en navette depuis votre domicile (départements 54-55-57). Formule All Inclusive. Hôtel en bord de mer.	Du 20 au 27 octobre 2025 1 235 € Acompte par adulte : 247 €						
		POINTS VALEUR D'AIDE 					
		647	703	759	815	871	927

ATTENTION : LES TARIFS ENFANTS SONT DISPONIBLES ET CONSULTABLES SUR LE SITE DU CSE.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Revenu imposable 2024 (avis 2023) - impôt dû
 12 x nombre de parts fiscales

→ Une demi-part supplémentaire est attribuée aux couples ayant tous les deux une activité salariale, aux célibataires ainsi qu'aux familles monoparentales ne bénéficiant pas déjà d'1/2 part supplémentaire des services fiscaux.

Quotient familial	Aide SIMPLE /personne	Aide DOUBLE /personne
Moins de 501 euros	588 €	1 176 €
De 501 à 900 euros	532 €	1 064 €
De 901 à 1 300 euros	476 €	952 €
De 1 301 à 1 700 euros	420 €	840 €
De 1 701 à 2 100 euros	364 €	728 €
Plus de 2 100 euros	308 €	616 €

INSCRIPTION DES A PRESENT ET CE, JUSQU'AU 30 septembre 2024

Les descriptifs complets des voyages sont à votre disposition à l'accueil et sur internet. Les taxes d'aéroport obligatoires sont au tarif en vigueur à la parution de cette info. **Les éventuelles hausses des taxes et du kérosène vous seront facturées en sus.** A noter aussi que pour les voyages avion, l'agence se laisse le droit de modifier les plans et horaires de vols.

A NOTER : les tarifs ci-dessus ne tiennent pas compte des règles de cumul du CSE. Les tarifs enfants (pouvant varier selon le type de chambre disponible et attribuée) sont disponibles sur demande à l'accueil du CSE ou sont consultables sur le site internet. **Le nombre de places pour chacun des séjours est limité**, un tri selon les nouvelles règles sera réalisé si nécessaire. **Les noms et prénoms renseignés sur le bulletin d'inscription ne seront désormais plus vérifiés**, nous rappelons qu'il est à la charge du voyageur de rédiger correctement ses coordonnées, et d'avoir ses papiers en règle en fonction des formalités exigées sur chaque destination. **LE BULLETIN D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS SEJOURS (disponible à l'accueil ou téléchargeable sur notre site internet) EST A DEPOSER A L'ACCUEIL DU CSE, accompagné de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023, ainsi que d'un acompte par adulte de 20 % du prix de base du séjour (mentionné ci-dessus pour chaque séjour), vous pouvez émettre deux choix de séjour par ordre de préférence en cas d'un nombre trop important de demandes.** Les voyages sont réservés au personnel en activité. Néanmoins, les R.V.I. peuvent tout de même y participer et s'y inscrire dès à présent et dans la limite des places disponibles. Le tarif de base sans aide leur sera appliqué et leurs demandes seront étudiées à l'issue de la période d'inscription des actifs soit, à partir du 1er octobre 2024.